



LE TABLEAU DE BORD DE LA MOBILITÉ DANS L'EFP INITIAL: UN OUTIL DE L'UE POUR PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION À L'ÉTRANGER

Le tableau de bord de la mobilité passe en revue les conditions dans lesquelles les pays européens favorisent la mobilité internationale en éducation et formation. Il livre une somme d'informations comparables et d'exemples de bonnes pratiques

«Notre destination n'est jamais un lieu, mais plutôt une nouvelle façon de regarder les choses». Apprendre à l'étranger est généralement perçu comme une expérience enrichissante et souvent d'une portée considérable, en particulier pour les jeunes, et la formulation d'Henry Miller demeure aussi juste qu'il y a 60 ans (1). Pour l'Union européenne (UE), promouvoir l'apprentissage à l'étranger est aussi une nécessité, dans le cadre de ses efforts pour mettre les compétences de ses actifs en adéquation avec les besoins du marché du travail et réduire le chômage des jeunes tout en conciliant les besoins et aspirations des pays et des individus. Il s'agit aussi d'insuffler aux jeunes un esprit et une conscience plus européens à l'heure où la montée des nationalismes dans l'ensemble du continent menace la cohésion européenne.

PLATE-FORME EN LIGNE DU TABLEAU DE BORD
DE LA MOBILITÉ DANS L'EFP INITIAL: VISITEZ-LA! (2)



(1) Henry Miller (1957). *Big Sur et les oranges de Jérôme Bosch*.

(2) De plus amples informations sont disponibles (en anglais uniquement) sur le site du Cedefop:
<http://www.cedefop.europa.eu/en/events-and-projects/projects/mobility-scoreboard>

Genèse du tableau de bord

En 2010, le Conseil a lancé *Jeunesse en mouvement*, un ensemble d'initiatives politiques visant à améliorer les possibilités nationales et transnationales d'éducation, de formation et de travail des jeunes Européens. L'année suivante, le Conseil a publié la recommandation *Jeunesse en mouvement – Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'éducation et de formation*, qui préconise la création d'un outil, un «tableau de bord de la mobilité», pour le «suivi des progrès réalisés en ce qui concerne la promotion de la mobilité à des fins d'éducation et de formation et la suppression des obstacles à celle-ci» en Europe.

La même année, le Conseil a ensuite fixé pour objectif que, d'ici 2020, au moins 6 % des 18-34 ans diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) aient pu effectuer une période de formation à l'étranger (3).

L'EAECA/Eurydice (4) a entrepris d'établir un tableau de bord de la mobilité pour l'enseignement supérieur, reposant sur six indicateurs de mobilité des étudiants. En parallèle, la Commission européenne a confié au Cedefop l'élaboration d'un tableau de bord de la mobilité pour l'EFP, en particulier initial (EFPI), lequel couvre

(3) En 2015, Eurostat a calculé (à partir des données 2014 de 16 États membres) que 3,1 % en moyenne des apprenants de l'EFPI de niveau CITE 3 (secondaire supérieur) effectuent une période de formation à l'étranger.

(4) Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture», qui héberge Eurydice, le réseau d'information sur l'éducation en Europe.

les États membres de l'UE, plus l'Islande et la Norvège. Ces deux tableaux de bord sont complémentaires.

Qu'est-ce que le tableau de bord de la mobilité dans l'EFPI?

Le tableau de bord de la mobilité dans l'EFPI, qui vient s'ajouter à Europass et au système européen de crédits d'apprentissage pour l'EFP (ECVET), complète les instruments de soutien à la mobilité à des fins d'éducation et de formation. Il s'agit d'un outil européen en ligne destiné à aider les décideurs à développer cette mobilité en Europe, qui dresse un inventaire des politiques et structures en place dans les pays pour soutenir la mobilité des apprenants et apprentis dans l'EFPI. Il analyse, dans les différents pays, 10 domaines d'action:

- l'offre d'information et d'orientation sur la mobilité à des fins d'éducation et de formation;
- les mesures visant à motiver les apprenants à participer à des activités de mobilité internationale;
- les actions visant à préparer les jeunes à étudier ou se former à l'étranger, comme l'offre de cours de langues;
- les efforts pour supprimer les obstacles administratifs et institutionnels à la mobilité;
- la portabilité des aides et prêts durant les périodes de mobilité à l'étranger;
- les actions pour améliorer la qualité des dispositifs de mobilité;
- la reconnaissance des savoirs et compétences acquis à l'étranger;
- les structures mises en place pour aider les apprenants défavorisés;
- les dispositifs de partenariats et de financement disponibles;
- le rôle des démultiplicateurs.

Les données sont régulièrement mises à jour par le réseau européen du Cedefop pour l'information sur l'EFP (ReferNet) et ventilées en 14 indicateurs: 10 correspondant aux 10 domaines d'action ci-dessus, plus quatre indicateurs «transversaux» rendant compte des performances des pays en matière:

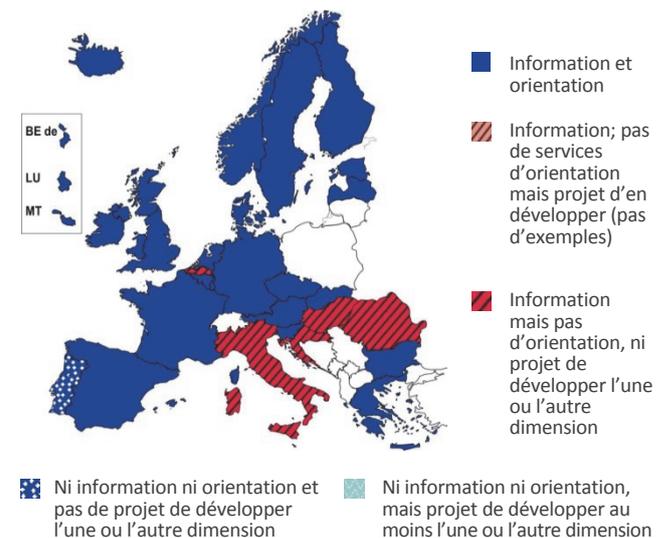
- de définition d'objectifs pour les politiques de mobilité;
- de coordination des politiques de mobilité;
- d'évaluation des politiques de mobilité;
- d'élaboration d'une stratégie globale pour la mobilité.

À terme, le tableau de bord de la mobilité aidera les décideurs politiques nationaux à suivre l'évolution de

l'EFP dans leur propre pays dans les aspects cruciaux de la mobilité, tout en leur permettant de mieux connaître les politiques et pratiques des autres pays susceptibles de les inspirer. Les indicateurs permettent aussi d'identifier plus facilement les catégories de pays parvenus à un degré similaire de mise en œuvre de la recommandation *Jeunesse en mouvement*. Ces informations aident les parties prenantes européennes à identifier les préoccupations communes à différents pays pouvant être partagées pour améliorer l'image de l'EFP ainsi que son attrait pour les apprenants, les employeurs et autres acteurs. Ce tableau de bord n'est pas un outil comparatif de la réussite de la mobilité, mais un processus permanent pour soutenir les réformes de l'EFP dans leurs aspects visant une meilleure visibilité des apprentissages dans différents environnements professionnels et culturels. Il s'agit d'une nouvelle façon de regarder l'EFP et de renforcer son attractivité dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Le tableau de bord est assorti de cartes permettant à l'utilisateur de visualiser immédiatement la diversité des situations nationales entourant divers aspects de la mobilité.

FIGURE 1. CARTE DE L'OFFRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE POUR LES APPRENANTS DE L'EFPI



Ce tableau de bord se décline aussi en bilans synthétiques nationaux (*scorecards*), présentant un état des lieux global de chaque pays, qui permettent aux décideurs politiques d'appréhender les domaines exigeant une attention plus particulière.

Les tableaux de synthèse montrent la situation dans les différents pays, aux fins de comparaisons transnationales. L'utilisation de différentes couleurs, correspondant au niveau de performances global de

FIGURE 2: EXEMPLE – CARTE DE SCORE POUR LA FRANCE

1. Informations et conseils	3.3. Délais
1.1. Services	3.4. Politique de visibilité
1.2. Coordination	3.5. Utilisation des instruments de l'UE
1.3. Évaluation	
2. Aspects administratifs et institutionnels	4. Partenariats et financement
2.1. Intégration et objectifs	4.1. Création de partenariats
2.2. Mesures de facilitation	4.2. Financement de la mobilité
	4.3. Organisation de la mobilité
3. Reconnaissance	
3.1. Portée	
3.2. Coordination	
	MOYENNE NATIONALE GLOBALE

chaque pays, aide les décideurs politiques, tant nationaux qu'europeens, à visualiser ces performances et, le cas échéant, à prendre les mesures nécessaires.

Les fiches nationales fournissent des descriptions détaillées des structures et politiques dans chaque pays, assorties d'analyses de la situation au regard des

FIGURE 3. TABLEAU DE SYNTHÈSE: PERFORMANCES DES PAYS (ENSEMBLE DES INDICATEURS)

	1	2	3	4	5
ALLEMAGNE					
AUTRICHE					
BELGIQUE (ENSEMBLE)					
BELGIQUE-DE					
BELGIQUE-FL					
BELGIQUE-FR					
BULGARIE					
CHYPRE					
CROATIE					
DANEMARK					
ESPAGNE					
ESTONIE					
FINLANDE					
FRANCE					
GRÈCE					
HONGRIE					
IRLANDE					
ISLANDE					
ITALIE					
LETONIE					
LUXEMBOURG					
MALTE					
NORVÈGE					
PAYS-BAS					
PORTUGAL					
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE					
ROUMANIE					
ROYAUME-UNI					
SLOVAQUIE					
SLOVÉNIE					
SUÈDE					
MOYENNE EU-26					
MOYENNE EU-26+IS+NO					

NB: 1 – Information et orientation
 2 – Aspects administratifs et institutionnels
 3 – Reconnaissance
 4 – Partenariats et financement
 5 – Moyenne nationale globale

actions préconisées dans la recommandation du Conseil. Elles constituent un réservoir de bonnes pratiques et soulignent les points faibles, pour lesquels le tableau de bord contient des propositions d'amélioration.

Destinataires du tableau de bord

Le tableau de bord s'adresse:

- aux décideurs politiques nationaux, qu'il peut aider à engager des réformes pour améliorer les politiques de mobilité, en utilisant non seulement les indicateurs de leur propre pays mais aussi les exemples de bonnes (et mauvaises) pratiques dans d'autres pays;
- aux décideurs politiques européens chargés de suivre la mise en œuvre des politiques de mobilité de l'UE; il peut les aider à ajuster les préconisations européennes en fonction des performances nationales et à accompagner les pays accusant du retard dans certains domaines;
- aux organisateurs de projets de mobilité – établissements d'EFPI, entreprises, professionnels (enseignants, formateurs, conseillers) chargés de projets de mobilité, etc. –, qui peuvent s'inspirer des initiatives d'autres pays ou acteurs pour développer leurs propres projets et, à leur tour, transmettre une expérience précieuse;
- aux syndicats, associations et organisations d'étudiants, qui, par leur mission de défense des intérêts de leurs membres, sont à même d'identifier les problèmes des apprenants, entrants comme sortants; le tableau de bord peut les aider à identifier les bonnes pratiques en vigueur à l'étranger et à élaborer en conséquence des propositions de réforme;
- aux employeurs en quête de nouveaux savoirs et compétences pour leurs produits ou services.

Utilité du tableau de bord

Le tableau de bord de la mobilité est une source d'informations unique sur la mobilité dans l'EFPI en Europe. Il fournit une somme d'informations sur les divers aspects de la mobilité à des fins d'éducation et de formation, y compris sur les aides et conseils disponibles au titre des domaines d'action prioritaires. Il offre aux utilisateurs un état des lieux des actions visant à promouvoir cette mobilité en Europe, aide les décideurs politiques à appréhender les défis à relever et fournit une base de données des pratiques utiles, ainsi qu'un espace pour formuler des propositions en application de la recommandation du Conseil.

Au fil du temps, ce tableau de bord est appelé à s'étoffer pour dégager les tendances et fournir une image de plus en plus fine des réponses politiques aux divers défis identifiés. Le marché du travail évolue à un rythme plus rapide que l'éducation et la formation; la mobilité vient combler ce décalage.

Quelques éclairages, remarques et recommandations politiques en primeur

L'une des premières réussites dont témoigne le tableau de bord est celle des bonnes performances globales des pays participants en termes de partenariats et de financement: 27 pays aident financièrement les apprenants en mobilité transnationale, 26 octroient aussi des aides aux organisateurs de périodes de mobilité et 24 soutiennent les partenariats trans-européens entre établissements d'EFPI et entreprises.

La recherche indique que la réussite peut être liée à des programmes de l'UE tels que Leonardo da Vinci et Erasmus+. Dans de nombreux pays, ces programmes offrent les seuls dispositifs de mobilité disponibles, financés par des fonds européens.

Les pays souhaitant surfer sur cette réussite et engager des actions supplémentaires pourraient évaluer les dispositifs de mobilité et mettre à profit leur attractivité pour réformer l'EFP conformément aux dix domaines d'action préconisés dans la recommandation *Jeunesse en mouvement*. Les efforts des pays pour rattraper leur retard dans des domaines spécifiques fourniront une inspiration utile.

Un domaine dans lequel le tableau de bord révèle une réussite moins probante est la reconnaissance des savoirs et compétences acquis à l'étranger: seuls une douzaine de pays reconnaissent plus de trois types d'éléments et résultats d'apprentissage⁽⁵⁾, 19 ne proposent aucune procédure de reconnaissance ou seulement des procédures très longues (trois mois, voire plus) et 18 ne fournissent aux apprenants aucune information sur les structures auprès desquelles introduire une demande de reconnaissance de leurs acquis pédagogiques.

Les actions d'amélioration dans ce domaine ne sont pas nécessairement onéreuses: élargir la portée des

⁽⁵⁾ Le tableau de bord de la mobilité répartit les pays en fonction de la diversité des éléments et résultats d'apprentissage pris en compte dans leur approche de la reconnaissance, sur un total de six: cours, points de crédit, unités, modules, programmes et certifications. Plus l'offre de reconnaissance d'un pays est «généreuse», plus elle favorise la mobilité des apprenants.

procédures de reconnaissance (qui, dans certains pays, sont à la discrétion des prestataires de formation et des établissements d'EFP), fixer des délais pour ces procédures et améliorer la visibilité des guichets d'information ne nécessitent que peu de ressources.

Actions futures

Le tableau de bord de la mobilité dans l'EFPI est un processus en cours, dont les données sont régulièrement mises à jour. Son amélioration se poursuivra au fur et à mesure des observations des utilisateurs et des acteurs.

Le tableau de bord sera disponible en ligne d'ici fin 2016. Son lancement officiel, concomitant avec celui de la mobilité dans l'enseignement supérieur, aura lieu durant la Semaine européenne de l'EFP, entre le 5 et le 9 décembre 2016. Sa version complète, couvrant l'ensemble des domaines thématiques et des indicateurs, devrait être disponible en août 2017.

Avec la première phase d'évaluation d'Erasmus+ et le lancement à titre pilote d'Erasmus+ Pro, la mobilité est à l'ordre du jour politique et suscite un intérêt accru tant du Parlement européen que de l'Institut Jacques Delors. Le tableau de bord aidera à identifier les priorités d'action, à soutenir les réformes politiques dans les États membres et à intégrer les dispositifs de mobilité pour les apprenants et apprentis de l'EFP. Il facilitera l'échange des bonnes pratiques, renforçant ainsi le rôle de courtier du savoir du Cedefop, qui pense européen et agit localement.

**CEDEFOP**Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle**Note d'information** – 9114 FR

N° cat. TI-BB-16-005-FR-N

ISBN 978-92-896-2073-4, doi:10.2801/090537

Copyright © Centre européen pour le développement de la formation

professionnelle (Cedefop), 2016

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien, polonais et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la Présidence de l'Union Européenne. Pour les recevoir régulièrement, abonnez-vous à l'adresse suivante: <https://www.cedefop.europa.eu/en/user/register>

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx>

Boîte Postale 22427, 55102 Thessalonique, Grèce

Europe 123, 57001 Thessalonique, Grèce

Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020

Courriel: info@cedefop.europa.eu**visit our portal www.cedefop.europa.eu**